Libellé
inconnu

La formation continue : un tremplin pour faire évoluer sa carrière

Près de 4 500 personnes suivent chaque année un cursus en formation continue à l'ICP. Découvrez les spécificités et les points forts de la formation continue à l'Institut Catholique de Paris !

Vous recrutez pour votre organisation ?

Contactez-nous via ce formulaire

Demande de formation pour votre entreprise ?

Contactez-nous via ce formulaire

Vous cherchez une formation pour vous même ?

Contactez-nous via ce formulaire

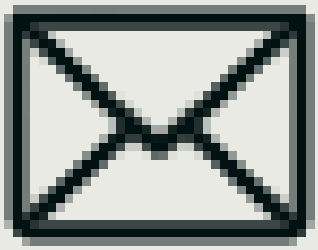
Téléchargez les catalogues

> Formation professionnelle et continue :



Certification Qualiopi

A l'issue d'un audit de 3 jours réalisé par **AFNOR Certification, l'Institut Catholique de Paris a renouvelé jusqu'au 22/07/2027** sa certification QUALIOPI des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences, visés à l'article l. 6351-1 du Code du travail. La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : actions de formation continue, VAE.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



Sylvina Hildevert

Déléguée à la formation professionnelle

Katia Latappy

Chargée formation professionnelle et relations entreprises]

pixabay



La formation continue permet à chacun de **se former et de développer ses compétences tout au long de sa vie.** Elle s'adresse donc aux **salariés**, aux **demandeurs d'emploi** mais aussi aux **professions libérales**, aux **fonctionnaires ou assimilés**. Elle accompagne les évolutions et aide à faire face aux ruptures professionnelles en développant les savoirs, savoir-faire, en redonnant confiance en soi et en renforçant l'estime de soi.

Le départ en formation peut se faire :

soit dans le cadre d'une **démarche individuelle**,
soit dans le cadre du **plan de développement des compétences** de son employeur.

Pour les organisations, privées ou publiques, la formation continue contribue à répondre à leurs besoins de compétences pour améliorer les performances individuelles et collectives.

Une offre de formation continue engagée

L'Institut Catholique de Paris propose une **offre de formation continue conçue en collaboration étroite avec le monde du travail**.

L'objectif est de favoriser l'accès aux savoirs, chercheurs, universitaires et experts pour éclairer les acteurs économiques et les aider à mieux appréhender les grands enjeux du monde contemporain. Les participants, de cultures et de nationalités différentes, trouvent ainsi des outils pour faire face aux conséquences des profondes révolutions technologiques, économiques, politiques, environnementales auxquelles toutes les organisations sont confrontées.

> *"L'offre de formation continue de l'ICP est une offre engagée à **soutenir les acteurs socio-économiques à assumer un management humain et responsable**. Elle permet de développer les compétences nécessaires à la prise de décision stratégique et à la mise en place d'une gouvernance **éthique, responsable, solidaire et écologique**."* Sylvina Hildevert

Les domaines d'intervention de l'ICP

Les personnes inscrites en formation continue à l'ICP bénéficient de l'excellence académique de l'établissement, en prise directe avec les besoins de développement des compétences des managers, cadres et dirigeants pour faire face aux enjeux des organisations privées comme publiques.

Salariés, cadres et dirigeants d'entreprise du secteur privé, public et associatif, professionnels en situation libérale, enseignants et membres des équipes éducatives des établissements scolaires, salariés et bénévoles des diocèses et des associations religieuses, peuvent suivre une formation dans les domaines suivants :

Management, Médiation, RH
Ethique, soin et santé
Développement durable, Responsabilité sociale et sociétale, QSE
Solidarité /Interculturalité
Théologie, Sciences religieuses, Droit canonique, Missions d'église
Éducation et pédagogie

L’Institut Catholique de Paris est organisme certificateur de 4 certifications professionnelles inscrites au RNCP et 3 certifications professionnelles inscrites au registre spécifique. L'ICP est **certifié Qualiopi depuis 2020**.

Pour aller plus loin

> Témoignage de Faly, une professionnelle engagée auprès des mineurs non accompagnés

> Découvrez les replay des rendez-vous de la formation continue, qui mettent en avant experts de l'ICP autour de thématiques d'actualité et nous présentent leurs formations.

Contact mail :
Katia Latappy

Lieu(x) :

Publié le 28 octobre 2022 – Mis à jour le 18 octobre 2023

A lire aussi

À LA UNE

Tous les tags